

États financiers consolidés de

**GROUPE TVA INC.**

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de  
**Groupe TVA inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2017 et 2016, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»], ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 1<sup>er</sup> mars 2018

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



# **GROUPE TVA INC.**

## **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

---

### **États financiers consolidés**

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global .....	2
États consolidés des capitaux propres .....	3
Bilans consolidés .....	4
États consolidés des flux de trésorerie .....	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....	7

# GROUPE TVA INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	2017	2016
<b>Revenus</b>	2 et 25	<b>589 707 \$</b>	590 866 \$
Achats de biens et services	3 et 25	<b>373 404</b>	384 349
Coûts liés au personnel		<b>149 922</b>	161 116
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	13 et 14	<b>34 874</b>	35 961
Charges financières	5	<b>2 449</b>	3 378
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	6	<b>6 390</b>	5 940
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	<b>42 405</b>	40 100
<b>Perte avant (recouvrement) dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées</b>		<b>(19 737)</b>	(39 978)
(Recouvrement) dépense d'impôts	8	<b>(3 631)</b>	542
Part du bénéfice dans les entreprises associées		<b>(445)</b>	(829)
<b>Perte nette</b>		<b>(15 661) \$</b>	(39 691) \$
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux (à la) :</b>			
Actionnaires		<b>(15 951) \$</b>	(39 855) \$
Participation ne donnant pas le contrôle		<b>290</b>	164
<b>Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires</b>	20	<b>(0,37) \$</b>	(0,92) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE TVA INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
<b>Perte nette</b>		<b>(15 661) \$</b>	<b>(39 691) \$</b>
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats :			
Couverture de flux de trésorerie :			
Gain sur évaluation d'instruments financiers dérivés		<b>168</b>	294
Impôts différés	8	<b>(45)</b>	(79)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain sur réévaluations	24	<b>1 150</b>	11 296
Impôts différés	8	<b>(308)</b>	(3 027)
		<b>965</b>	8 484
<b>Résultat global</b>		<b>(14 696) \$</b>	<b>(31 207) \$</b>
<b>Résultat global attribuable aux (à la) :</b>			
Actionnaires		<b>(14 986) \$</b>	<b>(31 371) \$</b>
Participation ne donnant pas le contrôle		<b>290</b>	164

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE TVA INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 20)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 22)		
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	207 280 \$	581 \$	107 369 \$	(6 474) \$	676 \$	309 432 \$
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(39 855)	-	164	(39 691)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	8 484	-	8 484
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	207 280	581	67 514	2 010	840	278 225
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(15 951)	-	290	(15 661)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	965	-	965
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>207 280 \$</b>	<b>581 \$</b>	<b>51 563 \$</b>	<b>2 975 \$</b>	<b>1 130 \$</b>	<b>263 529 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE TVA INC.

## BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
<b>Actif</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Espèces		21 258 \$	17 219 \$
Débiteurs	10	144 913	142 663
Impôts sur le bénéfice		596	3 966
Émissions, droits de diffusion et stocks	11	79 437	77 628
Charges payées d'avance		3 736	3 870
		<b>249 940</b>	<b>245 346</b>
<b>Actif à long terme</b>			
Droits de diffusion	11	43 031	44 684
Placements	12 et 25	12 851	12 756
Immobilisations	13	200 510	205 843
Actifs incorporels	7 et 14	15 120	32 493
Écart d'acquisition	7 et 15	7 892	37 885
Actif au titre des prestations définies	24	2 873	4 250
Impôts différés	8	14 015	3 351
		<b>296 292</b>	<b>341 262</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>546 232 \$</b>	<b>586 608 \$</b>

# GROUPE TVA INC.

## BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Créditeurs et charges à payer	16	104 505 \$	105 523 \$
Impôts sur le bénéfice		6 314	1 250
Droits de diffusion à payer		69 244	92 627
Provisions	17	8 937	6 638
Revenus reportés	23	18 728	19 847
Dette échéant à court terme	18	9 844	6 562
		<b>217 572</b>	<b>232 447</b>
<b>Passif à long terme</b>			
Dette à long terme	18	52 708	62 561
Autres éléments de passif	19	11 632	11 579
Impôts différés	8	791	1 796
		<b>65 131</b>	<b>75 936</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	20	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		51 563	67 514
Cumul des autres éléments du résultat global	22	2 975	2 010
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		<b>262 399</b>	<b>277 385</b>
Participation ne donnant pas le contrôle		1 130	840
		<b>263 529</b>	<b>278 225</b>
Engagements, garanties et éventualités	17 et 26		
Événement postérieur à la date de clôture	29		
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>546 232 \$</b>	<b>586 608 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

(signé)

**Sylvie Lalande**, Présidente du conseil d'administration

**Marc A. Courtois**, Président du comité d'audit



# GROUPE TVA INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Perte nette		(15 661) \$	(39 691) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 13 et 14	35 071	36 243
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	42 405	40 100
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(445)	(829)
Impôts différés	8	(12 024)	(494)
Autres		(738)	303
Fonds générés par l'exploitation courante		48 608	35 632
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	9 a)	(15 319)	6 023
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		33 289	41 655
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations	13	(21 621)	(29 081)
Acquisitions d'actifs incorporels	14	(1 795)	(2 285)
Disposition d'entreprise		-	222
Disposition d'immobilisations		740	-
Variation des placements		350	(895)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(22 326)	(32 039)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	18	(6 768)	(4 190)
Remboursement d'instruments financiers dérivés		(156)	(203)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(6 924)	(4 393)
Variation nette des espèces		4 039	5 223
Espèces au début de l'exercice		17 219	11 996
<b>Espèces à la fin de l'exercice</b>		<b>21 258 \$</b>	<b>17 219 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion et de la production, des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que des magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	<b>% de détention</b>
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
MELS Doublage inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 u)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

#### c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres des bilans consolidés, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

#### d) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif financiers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### e) Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus d'exploitation quand les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être évaluées de façon fiable;
- l'état d'avancement des travaux peut être évalué de façon fiable lorsque les services sont rendus; et
- les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur lorsque les biens sont vendus.

#### Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet et applications mobiles de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

#### Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

#### Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

#### Revenus provenant de la location de studios et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios et d'équipements sont constatés sur la durée de location.

#### Revenus provenant des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution

Les revenus tirés des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution sont constatés au moment où le service est rendu.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

#### g) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus y étant associés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

#### i) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

#### j) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### k) Instruments financiers

##### Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none"><li>Espèces</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Débiteurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Créditeurs et charges à payer</li><li>Droits de diffusion à payer</li><li>Provisions</li><li>Dettes à long terme</li><li>Autres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »</li></ul>

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

##### Swap de taux d'intérêt et comptabilité de couverture

La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Par contre, elle a utilisé un swap de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations du taux d'intérêt en fixant les déboursés d'intérêts futurs sur une tranche de sa dette qui porte intérêt à taux variable. La Société avait désigné ce swap de taux d'intérêt comme une couverture de flux de trésorerie jusqu'à son règlement en décembre 2017 et, conformément à la comptabilité de couverture, la tranche efficace de la couverture a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace a été immédiatement comptabilisée aux résultats dans les charges financières. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global était comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influait sur les résultats. Les frais d'intérêt sur la tranche de dette à long terme couverte ont été inscrits au taux d'intérêt de la couverture.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou en réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

#### n) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

#### o) Émissions, droits de diffusion et stocks

##### Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs seront générés.



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### o) Émissions, droits de diffusion et stocks (suite)

##### Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et stocks » et « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

##### Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

##### Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation ainsi que des droits de diffusion est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### p) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

#### q) Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

<b>Éléments d'actif</b>	<b>Durée d'utilité estimative</b>
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

---

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

##### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

##### Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amortis.

Les listes de clients ainsi que les clauses de non-concurrence provenant d'acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charge.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

---

<b>Éléments d'actif</b>	<b>Durée d'utilité estimative</b>
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et listes de clients	3 à 10 ans

---

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les frais de rationalisation, qui comprennent entre autres des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu. Ceux-ci comprennent également une provision des frais liés à des baux onéreux nets des revenus estimatifs liés à des locaux devenus vacants suite à des plans de rationalisation.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

#### t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des dirigeants ou à des administrateurs qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées et les unités d'actions liées à la performance, ou le règlement en espèces ou autres actifs au gré du détenteur, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions liées à la performance est déterminée selon le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution et des hypothèses telles que le taux d'intérêt sans risque, le rendement de la distribution, la volatilité prévue et la durée de vie restante prévue de l'option.

L'exercice du jugement et les hypothèses utilisées dans l'évaluation de la juste valeur du passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions peuvent avoir une incidence sur la charge de rémunération enregistrée aux résultats. Les principales hypothèses sont décrites à la note 21.

#### u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

##### Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

##### Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### v) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

##### i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 15.

##### ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 24.

##### iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états financiers consolidés, est présentée à la note 17.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### v) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

i) Détermination d'une durée d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

#### w) Prises de position récentes en matière de comptabilité

i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles règles telles que définies par l'IFRS 9 qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

La Société ne s'attend pas à ce que ses états financiers consolidés soient affectés de manière importante par l'adoption de la norme IFRS 9.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### w) Prises de position récentes en matière de comptabilité (suite)

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

La Société ne s'attend pas à ce que ses états financiers consolidés soient affectés de manière importante par l'adoption de la norme IFRS 15.

- iii) L'IFRS 16 – *Contrats de location* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 est appliquée au même moment que l'IFRS 16.

L'IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

Selon l'IFRS 16, les charges reliées aux contrats de location seront comptabilisées aux résultats majoritairement comme une dépense d'amortissement d'un actif, accompagnée d'une charge financière sur le passif financier afférent à cet actif. Puisque les charges reliées aux contrats de location-exploitation sont présentement comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont encourues, l'adoption de l'IFRS 16 modifiera le moment où celles-ci seront comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état des résultats.

L'adoption de l'IFRS 16 aura des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements. Cependant, les impacts de son adoption sur les états financiers consolidés n'ont pas encore été quantifiés.



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services publicitaires, les redevances, services de location et de postproduction et autres services rendus ainsi que les ventes de produits est la suivante :

	2017	2016
Services publicitaires	293 253 \$	292 344 \$
Redevances	125 044	119 943
Services de location et de postproduction et autres services rendus	68 793	63 246
Ventes de produits	102 617	115 333
	589 707 \$	590 866 \$

### 3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2017	2016
Droits et coûts de production	244 320 \$	251 179 \$
Tirage et distribution	27 765	33 227
Services rendus par la société mère		
- Commissions sur ventes publicitaires	20 896	20 553
- Autres	8 994	8 647
Coûts liés aux immeubles	21 388	21 286
Marketing, publicité et promotion	16 066	17 730
Autres	33 975	31 727
	373 404 \$	384 349 \$

### 4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a constaté des revenus et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges pour un montant de 3 419 000 \$ (5 589 000 \$ en 2016).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2017	2016
Intérêts sur la dette à long terme	18	2 445 \$	2 449 \$
Amortissement des frais de financement		197	282
Charge d'intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	24	99	350
(Gain) perte sur change		(162)	330
Autres		(130)	(33)
		2 449 \$	3 378 \$

### 6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET AUTRES

	2017	2016
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	7 128 \$	4 822 \$
Autres	(738)	1 118
	6 390 \$	5 940 \$

#### Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours des exercices 2017 et 2016, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation suite à l'abolition de postes et à la cessation de la publication de certains magazines qui se détaillent comme suit :

	2017	2016
Télédiffusion et production	816 \$	2 507 \$
Magazines	6 107	1 834
Services cinématographiques et audiovisuels	205	481
	7 128 \$	4 822 \$

Les frais de rationalisation comprennent un montant de 5 526 000 \$ pour des baux onéreux s'échelonnant jusqu'en juin 2022 relativement à des locaux inutilisés suite à la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET AUTRES (suite)

#### Autres

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé un gain de 740 000 \$ suite à la vente d'un terrain.

En 2016, suite à la résiliation d'un bail avec une société sous contrôle commun, Vidéotron ltée, une charge de 748 000 \$ avait été comptabilisée à titre de compensation. De plus, au cours de 2016, la Société avait constaté une perte de 198 000 \$ relativement à l'ajustement final d'une contrepartie conditionnelle reliée à la vente des activités d'édition de livres acquises de Transcontinental inc. et simultanément cédées à Groupe Sogides inc., une société sous contrôle commun.

### 7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'ACTIFS INCORPORELS

Au cours des troisièmes trimestres de 2017 et 2016, la Société a effectué des tests de dépréciation sur l'UGT du secteur magazines découlant de la tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans l'industrie des magazines. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable de l'UGT magazines, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 29 993 000 \$, incluant 1 489 000 \$ sans incidence fiscale (40 100 000 \$ sans incidence fiscale en 2016), ainsi qu'une charge de dépréciation de 12 412 000 \$ de certains actifs incorporels incluant 3 103 000 \$ sans incidence fiscale (aucune en 2016) ont été comptabilisées.

### 8. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) se présentent comme suit :

	2017		2016	
Exigibles	8 393	\$	1 036	\$
Différés	(12 024)		(494)	
	(3 631)	\$	542	\$

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 8. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (SUITE)

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,8 % en 2017 (26,9 % en 2016) et (le recouvrement) la dépense d'impôts aux états consolidés des résultats :

	2017		2016
Recouvrement d'impôts au taux d'imposition réglementaire national	(5 290)	\$	(10 754)
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :			
Incidence fiscale du revenu imposable de Télévision ROC	4		78
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	345		454
Dépréciation non déductible de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	1 231		10 787
Autres	79		(23)
<b>(Recouvrement) dépense d'impôts</b>	<b>(3 631)</b>	<b>\$</b>	<b>542</b>
			<b>\$</b>

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur le recouvrement d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2017	2016	2017	2016
Pertes reportables	39	109	70	746
Créditeurs, charges à payer et provisions	2 411	1 604	(807)	-
Régimes à prestations définies	(317)	(625)	(616)	(1 779)
Immobilisations	2 188	1 873	(315)	(535)
Écart d'acquisition et actifs incorporels	6 510	(3 707)	(10 217)	(561)
Autres	2 393	2 301	(139)	1 635
	<b>13 224</b>	<b>1 555</b>	<b>(12 024)</b>	<b>(494)</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 8. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les changements dans l'actif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	1 555 \$	4 197 \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	12 024	494
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(353)	(3 106)
Autres	(2)	(30)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>13 224 \$</b>	<b>1 555 \$</b>
Actifs d'impôts différés	14 015	3 351
Passifs d'impôts différés	(791)	(1 796)
	<b>13 224 \$</b>	<b>1 555 \$</b>

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2017, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 142 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance en 2036 et 2037.

De plus, la Société dispose d'un montant de 166 619 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 9. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) La variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence de la disposition d'entreprise, se présente comme suit :

	2017	2016
Débiteurs	(2 250) \$	7 847 \$
Émissions, droits de diffusion et stocks	(156)	(6 496)
Créditeurs et charges à payer	(2 182)	(961)
Droits de diffusion à payer	(22 964)	4 752
Actifs et passifs d'impôts exigibles	8 434	2 302
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	2 485	7 155
Autres	1 314	(8 576)
	(15 319) \$	6 023 \$

- b) Les montants versés (encaissés) pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2017	2016
Intérêts versés	2 315 \$	2 570 \$
Impôts sur le bénéfice encaissés (déduction faite des paiements)	(42)	(1 271)

### 10. DÉBITEURS

	Note	2017	2016
Comptes clients	27 b)	89 468 \$	83 876 \$
Autres débiteurs		21 345	22 533
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et associées		29 715	31 908
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		4 385	4 346
		144 913 \$	142 663 \$

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 11. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET STOCKS

	2017			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 207	\$ –	\$ 5 207	\$
Droits de diffusion	73 018	43 031	116 049	
Stocks	1 212	–	1 212	
	<b>79 437</b>	<b>\$ 43 031</b>	<b>\$ 122 468</b>	<b>\$</b>

  

	2016			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 191	\$ –	\$ 5 191	\$
Droits de diffusion	70 980	44 684	115 664	
Stocks	1 457	–	1 457	
	<b>77 628</b>	<b>\$ 44 684</b>	<b>\$ 122 312</b>	<b>\$</b>

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions et aux droits de diffusion inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 351 903 000 \$ en 2017 (369 270 000 \$ en 2016). En 2017, un montant total de 3 322 000 \$ (268 000 \$ en 2016) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions et de droits de diffusion.

### 12. PLACEMENTS

	2017		2016	
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %	8 956	\$	9 131	\$
Publications Senior inc., entreprise associée, participation de 50 %	2 973		2 646	
Autres placements	922		979	
	<b>12 851</b>	<b>\$</b>	<b>12 756</b>	<b>\$</b>

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations associées au Réseau TVA, lequel est détenu par la Société. Son établissement principal est situé à Rivière-du-loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good times ». Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 13. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et 2016, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
<b>Coût :</b>				
Solde au 31 décembre 2015	171 306 \$	216 888 \$	22 962 \$	411 156 \$
Acquisitions <sup>1</sup>	5 396	13 071	5 781	24 248
Reclassement	10 516	11 892	(22 408)	–
Radiations et dispositions <sup>1</sup>	(560)	(1 997)	–	(2 557)
Solde au 31 décembre 2016	186 658	239 854	6 335	432 847
Acquisitions <sup>1</sup>	6 257	11 535	3 673	21 465
Reclassement	1 972	2 890	(4 862)	–
Radiations et dispositions <sup>1</sup>	–	(27)	–	(27)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>194 887 \$</b>	<b>254 252 \$</b>	<b>5 146 \$</b>	<b>454 285 \$</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés :</b>				
Solde au 31 décembre 2015	70 872 \$	132 181 \$	– \$	203 053 \$
Amortissement	6 987	19 471	–	26 458
Radiations et dispositions <sup>1</sup>	(560)	(1 947)	–	(2 507)
Solde au 31 décembre 2016	77 299	149 705	–	227 004
Amortissement	7 032	19 756	–	26 788
Radiations et dispositions <sup>1</sup>	–	(17)	–	(17)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>84 331 \$</b>	<b>169 444 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>253 775 \$</b>
<b>Valeur nette comptable :</b>				
Au 31 décembre 2016	109 359 \$	90 149 \$	6 335 \$	205 843 \$
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>110 556</b>	<b>84 808</b>	<b>5 146</b>	<b>200 510</b>

<sup>1</sup> La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est une baisse de 166 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (une baisse de 4 883 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). De plus, la Société a disposé de matériel roulant pour une contrepartie de 10 000 \$, soit un produit de disposition équivalent à sa valeur nette comptable alors qu'en 2016, la Société avait disposé de matériel informatique pour un produit de disposition de 50 000 \$.



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 14. ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et 2016, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion <sup>1</sup>	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels <sup>1</sup>	Projets en cours de développement	Total
<b>Coût :</b>					
Solde au 31 décembre 2015	92 569 \$	55 394 \$	30 780 \$	1 645 \$	180 388 \$
Acquisitions <sup>2</sup>	–	1 979	–	347	2 326
Reclassement	–	1 645	–	(1 645)	–
Radiations et dispositions	–	–	(100)	–	(100)
Solde au 31 décembre 2016	92 569	59 018	30 680	347	182 614
Acquisitions <sup>2</sup>	–	2 029	–	1 096	3 125
Reclassement	–	201	–	(201)	–
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>92 569 \$</b>	<b>61 248 \$</b>	<b>30 680 \$</b>	<b>1 242 \$</b>	<b>185 739 \$</b>

Au 31 décembre 2017, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 14 289 000 \$ (13 218 000 \$ au 31 décembre 2016). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 1 071 000 \$ (1 729 000 \$ en 2016).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 14. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion <sup>1</sup>	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels <sup>1</sup>	Projets en cours de développement	Total
<b>Amortissement et dépréciation cumulés :</b>					
Solde au 31 décembre 2015	92 569	\$ 42 895	\$ 5 154	\$ –	\$ 140 618
Amortissement	–	4 921	4 582	–	9 503
Solde au 31 décembre 2016	92 569	47 816	9 736	–	150 121
Dépréciation (note 7)	–	–	12 412	–	12 412
Amortissement	–	4 500	3 586	–	8 086
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>92 569</b>	<b>\$ 52 316</b>	<b>\$ 25 734</b>	<b>\$ –</b>	<b>\$ 170 619</b>

### Valeur nette comptable :

Solde au 31 décembre 2016	–	\$ 11 202	\$ 20 944	\$ 347	\$ 32 493
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>–</b>	<b>8 932</b>	<b>4 946</b>	<b>1 242</b>	<b>15 120</b>

<sup>1</sup> Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent des licences de télédiffusion, complètement dépréciées, qui sont affectées à l'UGT du secteur télédiffusion et production ainsi qu'une licence d'exploitation d'un magazine, complètement dépréciée et des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur magazines pour une valeur nette comptable de 1 200 000 \$ (9 244 000 \$ en 2016).

<sup>2</sup> La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est une hausse de 1 330 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (une hausse de 41 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites Internet et applications mobiles, est de 13 614 000 \$ (11 018 000 \$ au 31 décembre 2016). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 2 596 000 \$ (2 843 000 \$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 675 000 \$ (2 200 000 \$ au 31 décembre 2016).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 15. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2017 et 2016 se détaille comme suit :

	Note	2017	2016
Coût		197 559 \$	197 559 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	189 667	159 674
<b>Valeur nette comptable</b>		<b>7 892 \$</b>	<b>37 885 \$</b>

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels est de 7 892 000 \$. Le solde attribué à l'UGT du secteur magazines est nul au 31 décembre 2017 (29 993 000 \$ au 31 décembre 2016).

#### Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de programmation, des conventions collectives, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

UGT	2017		2016	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Magazines <sup>1</sup>	15,6 %	-2,0 %	15,6 %	-1,0 %
Services cinématographiques et audiovisuels <sup>1</sup>	12,7 %	2,0 %	12,3 %	2,0 %

<sup>1</sup> La valeur recouvrable pour ces UGT est basée sur la valeur d'utilité en 2017 et en 2016.

La valeur recouvrable de l'UGT du secteur magazines équivaut à sa valeur comptable étant donné la charge de dépréciation comptabilisée à la suite du plus récent test de dépréciation effectué (note 7).

Pour l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels, toute variation significative du taux d'actualisation avant impôts (CMPC) ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, pourrait résulter en une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'UGT.

### 16. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2017	2016
Comptes fournisseurs et charges à payer		47 604 \$	45 300 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		26 366	24 305
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et associées		29 036	34 671
Rémunération à base d'actions	21	1 354	1 102
Intérêts à payer et autres		145	145
		104 505 \$	105 523 \$

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 17. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2016	834 \$	5 804 \$	6 638 \$
Variation nette dans les résultats	7 078	1 556	8 634
Déboursés	(3 751)	(613)	(4 364)
	4 161	6 747	10 908
Moins la portion long terme présentée dans les autres éléments de passifs	(1 971)	-	(1 971)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>2 190 \$</b>	<b>6 747 \$</b>	<b>8 937 \$</b>

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

#### Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les trois secteurs d'activités de la Société et la cessation de la publication de titres dans le secteur magazines ainsi que la provision pour baux onéreux relativement à des locaux inutilisés suite à la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

#### Éventualités, litiges et autres

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 18. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Facilités de crédit bancaire <sup>1</sup>	62 839 \$	69 607 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(287)	(484)
	62 552	69 123
Moins la dette échéant à court terme	(9 844)	(6 562)
Dettes à long terme	52 708 \$	62 561 \$

<sup>1</sup> Les facilités de crédit bancaire de la Société sont composées d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 150 000 000 \$, échéant le 24 février 2019, ainsi que d'un prêt à terme garanti d'un montant initial de 75 000 000 \$ venant à échéance le 3 novembre 2019. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier et le prêt à terme garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Au 31 décembre 2017, ce prêt à terme porte intérêt au taux annuel de 3,0 %. Le prêt à terme prévoit des paiements en capital trimestriels qui débutaient le 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif.

Au 31 décembre 2017, la Société respectait les conditions relatives à ses facilités de crédit bancaire.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2018	9 844 \$
2019	52 995

### 19. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2017	2016
Droits de diffusion à payer		4 191 \$	3 772 \$
Revenus reportés		2 551	3 326
Baux onéreux <sup>1</sup>		1 971	–
Régimes à prestations définies	24	1 686	1 904
Rémunération à base d'actions <sup>2</sup>	21	1 214	1 580
Autres		19	997
		11 632 \$	11 579 \$

<sup>1</sup> La portion à court terme de la provision pour baux onéreux est comprise dans les provisions.

<sup>2</sup> La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créanciers et charges à payer.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 20. CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2017	2016
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	<b>207 280 \$</b>	<b>207 280 \$</b>

#### Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2017	2016
Perte nette attribuable aux actionnaires	(15 951) \$	(39 855) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation (en actions)	43 205 535	43 205 535
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(0,37) \$	(0,92) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### a) Régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l' octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d' entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d' octroi de l' option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d' actions classe B pouvant être émises au terme du régime d' options d' achat d' actions classe B à l' intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d' options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d' actions à l' égard desquelles l' option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l' option est levée.

Les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l' une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l' octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l' octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 10 000 \$ relativement à ce programme au cours de l' exercice terminé le 31 décembre 2017 (un renversement de charge de rémunération de 19 000 \$ en 2016).



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

#### a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	357 632	12,71 \$	463 371	13,30 \$
Annulées	(134 915)	12,86	–	–
Expirées	(162 717)	14,75	(105 739)	15,29
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>60 000</b>	<b>6,85 \$</b>	<b>357 632</b>	<b>12,71 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>24 000</b>	<b>6,85 \$</b>	<b>283 632</b>	<b>14,11 \$</b>

La durée moyenne d'années avant l'échéance des 60 000 options en circulation au 31 décembre 2017 est de 7,09 années.

#### b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1<sup>er</sup> mars au 30 mars; du 1<sup>er</sup> juin au 29 juin; du 1<sup>er</sup> septembre au 29 septembre; et du 1<sup>er</sup> décembre au 30 décembre de chaque année. Au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

#### b) Régime d' options d' achat d' actions de Québecor Média (suite)

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de la rémunération de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de la régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La société a constaté une charge de rémunération de 720 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (1 573 000 \$ en 2016).

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	173 250	62,44 \$	226 200	61,70 \$
Exercées	(59 750)	60,36	(52 950)	59,28
Annulées	(46 600)	60,52	—	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>66 900</b>	<b>65,64 \$</b>	<b>173 250</b>	<b>62,44 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>15 600</b>	<b>67,55 \$</b>	<b>15 600</b>	<b>65,27 \$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un montant de 1 193 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor Média exercées (672 000 \$ en 2016).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
57,64 \$ à 70,56 \$	66 900	6,61	65,64 \$	15 600	67,55 \$
<b>57,64 \$ à 70,56 \$</b>	<b>66 900</b>	<b>6,61</b>	<b>65,64 \$</b>	<b>15 600</b>	<b>67,55 \$</b>

#### c) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Le 10 juillet 2016, Groupe TVA a instauré un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») et un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Le 13 juillet 2016, Québecor a également instauré un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

#### c) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance (suite)

Le tableau suivant présente les changements apportés aux unités en circulation dans les régimes d'UAD et d'UAP pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 :

	Unités en circulation	
	UAD	UAP
<b>Groupe TVA</b>		
Solde au début de l'exercice	209 327	212 671
Octroyées	144 702	147 937
Exercées	(17 978)	–
Annulées	(69 662)	(89 971)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>266 389</b>	<b>270 637</b>
<b>Québecor</b>		
Solde au début de l'exercice	22 964	25 524
Octroyées	17 854	20 107
Exercées	(3 000)	–
Annulées	(11 476)	(16 086)
Unités liées à des cadres transférés au sein de Groupe TVA	7 300	8 112
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>33 642</b>	<b>37 657</b>

#### d) Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une unité correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat. Au 31 décembre 2017, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 78 012 (43 932 au 31 décembre 2016).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 21. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

#### e) Hypothèses pour estimer la juste valeur des options à base d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions des régimes d'options de la Société et de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et de Québecor Média aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	Groupe TVA		Québecor Media	
	2017	2016	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	1,97 %	0,91 %	1,85 %	1,12 %
Taux de dividende	– %	– %	1,12 %	1,33 %
Volatilité prévue	50,78 %	35,48 %	17,68 %	19,05 %
Durée restante prévue	3,59 ans	1,85 an	2,53 ans	3,1 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2017, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

#### f) Passifs liés aux options acquises et charge liée aux régimes d'unités d'actions

Au 31 décembre 2017, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 404 000 \$ (208 000 \$ au 31 décembre 2016).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, une charge de rémunération de 466 000 \$ liée aux régimes d'unités d'actions a été comptabilisée (344 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

### 22. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couverture de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2015	(338) \$	(6 136) \$	(6 474) \$
Autres éléments du résultat global	215	8 269	8 484
Solde au 31 décembre 2016	(123)	2 133	2 010
Autres éléments du résultat global	123	842	965
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>– \$</b>	<b>2 975 \$</b>	<b>2 975 \$</b>

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 23. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 12 768 000 \$ (12 990 000 \$ en 2016) au titre de l'aide gouvernementale principalement pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 180 000 \$ (480 000 \$ en 2016) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Les revenus reportés incluent un montant de 3 175 000 \$ (3 127 000 \$ en 2016) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Au cours de l'exercice, l'aide gouvernementale comptabilisée en réduction des immobilisations corporelles représente 200 000 \$ (40 000 \$ en 2016).

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de solvabilité des régimes de retraite est inférieur à 100 % tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
<b>Variation des obligations liées aux régimes</b>				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	268 751 \$	258 584 \$	1 904 \$	1 952 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	6 042	6 305	2	2
Frais d'intérêts	10 600	10 456	51	55
Cotisations des participants	2 915	3 069	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses financières	16 027	3 830	58	13
Modifications liées à l'expérience des participants	(1 948)	(1 514)	(198)	–
Prestations payées	(16 390)	(11 979)	(134)	(126)
Autres	–	–	3	8
<b>Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>285 997 \$</b>	<b>268 751 \$</b>	<b>1 686 \$</b>	<b>1 904 \$</b>
<b>Variation des actifs des régimes</b>				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	280 903 \$	266 707 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	26 115	22 428	–	–
Cotisations de l'employeur	4 486	678	134	126
Cotisations des participants	2 915	3 069	–	–
Prestations payées	(16 390)	(11 979)	(134)	(126)
<b>Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>298 029 \$</b>	<b>280 903 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

Au 31 décembre 2017, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 14,6 années (14,4 années en 2016). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 13 730 000 \$ en 2018.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2017	2016
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	27,5 %	27,9 %
Étrangers	32,2	31,6
Titres de créances	38,1	38,6
Autres	2,2	1,9
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
<b>Rapprochement de l'état de la capitalisation</b>				
Obligations liées aux régimes	(285 997) \$	(268 751) \$	(1 686) \$	(1 904) \$
Juste valeur des actifs des régimes	298 029	280 903	–	–
Surplus (déficit) des régimes	12 032	12 152	(1 686)	(1 904)
Plafonnement de l'actif	(9 159)	(7 902)	–	–
<b>Montant net constaté<sup>1</sup></b>	<b>2 873 \$</b>	<b>4 250 \$</b>	<b>(1 686) \$</b>	<b>(1 904) \$</b>

<sup>1</sup> Le montant net constaté pour 2017 comprend un actif de 2 873 000 \$ (4 250 000 \$ en 2016) présenté sous la rubrique « Actif au titre des prestations définies » et un passif de 1 686 000 \$ (1 904 000 \$ en 2016) inclus dans les « Autres éléments de passif » (note 19).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
(Perte) gain actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(14 079) \$	(2 317) \$	139 \$	(11) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	16 038	12 693	–	–
Plafonnement de l'actif	(948)	931	–	–
<b>Réévaluations comptabilisées dans le résultat global</b>	<b>1 011 \$</b>	<b>11 307 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>(11) \$</b>

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	6 042 \$	6 305 \$	2 \$	2 \$
Autres	769	753	–	–
Intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	48	295	51	55
<b>Coût net des prestations</b>	<b>6 859 \$</b>	<b>7 353 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>57 \$</b>

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2017 se chiffrait à 2 916 000 \$ (3 286 000 \$ en 2016).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 3 630 000 \$ en 2018, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 4 620 000 \$ ont été payées en 2017).

#### Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

#### Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
<b>Obligations liées aux régimes</b>				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	3,50 %	3,90 %	3,50 %	3,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
<b>Coût des prestations périodiques</b>				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,25	3,00	3,25

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 61 ans en 2017 (62 ans en 2016).

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,5 % à la fin de 2017. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 7 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

#### Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2017, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 4 227 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et de 9 000 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

#### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2017	2016
Salaires et avantages à court terme	3 771 \$	3 289 \$
Rémunération à base d'actions	1 064	1 447
Autres avantages à long terme	97	554
	<b>4 932 \$</b>	<b>5 290 \$</b>

#### Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées, pour un montant total de 102 396 000 \$ (100 095 000 \$ en 2016).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 45 410 000 \$ (45 135 000 \$ en 2016).
- De plus, au cours de l'exercice 2017, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 3 556 000 \$ (4 456 000 \$ en 2016). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.
- La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 420 000 \$ (3 820 000 \$ en 2016).

#### Autres opérations

##### **Télévision ROC s.e.n.c. (« Télévision ROC », anciennement Société en nom collectif SUN News)**

Depuis l'annonce le 13 février 2015 de la cessation des activités de Télévision ROC, société dans laquelle Groupe TVA détient une participation de 49 %, la Société a effectué des mises de fonds dans Télévision ROC afin de couvrir les pertes opérationnelles jusqu'à la date de fermeture en plus de couvrir les coûts reliés à la cessation des opérations. Une provision de 198 000 \$ est enregistrée dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2017 afin de couvrir ces coûts.

Aucune mise de fonds n'a été effectuée par les sociétaires au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (2 600 000 \$ en 2016, dont 1 274 000 \$ par Groupe TVA pour des coûts qui étaient déjà provisionnés à la fin de l'exercice 2015 et 1 326 000 \$ par l'autre sociétaire).

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

#### a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 688 278 000 \$, dont 6 946 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion <sup>1</sup>	Autres
2018	3 933 \$	110 874 \$	16 522 \$
2019 à 2022	7 564	290 592	16 939
2023 et ultérieurement	2 292 \$	239 487 \$	75 \$

<sup>1</sup> Les engagements de droits comprennent les engagements découlant de l'entente avec Rogers Communications conclue par Québecor Média et Groupe TVA en 2013 concernant les droits de diffusions francophones de la Ligue Nationale de hockey pour le Canada. Les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 5 402 000 \$ en 2017 (4 602 000 \$ en 2016) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

#### b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2017, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 306 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (suite)

#### b) Garanties (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements.

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

#### a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### a) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur de la dette à long terme correspond à sa valeur comptable aux 31 décembre 2017 et 2016.

#### b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2017, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2017, 17,7 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (13,4 % au 31 décembre 2016) dont 22,9 % étaient provisionnés (25,6 % au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
Solde au début de l'exercice	2 981	\$	3 622	\$
Variation comptabilisée à l'état consolidé des résultats	1 163		(450)	
Utilisation	(367)		(191)	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 777</b>	<b>\$</b>	<b>2 981</b>	<b>\$</b>

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2017 les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans
Créditeurs et charges à payer	110 819 \$	110 819 \$	– \$
Droits de diffusion à payer	73 435	69 244	4 191
Dette à long terme	62 839	9 844	52 995
Paiements d'intérêts <sup>1</sup>	3 665	2 087	1 578
<b>Total</b>	<b>250 758 \$</b>	<b>191 994 \$</b>	<b>58 764 \$</b>

<sup>1</sup> Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2017 et incluent les frais de disponibilité sur l'emprunt à terme rotatif.

#### d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

##### *Risque de change*

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certaines dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.



# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### d) Risque du marché (suite)

##### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit rotatif et à sa facilité de prêt à terme. Au 31 décembre 2017, la dette à long terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

#### e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, de dettes à long terme et d'un instrument financier dérivé, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la structure du capital se présentait comme suit :

	2017	2016
Dette à long terme	62 839 \$	69 607 \$
Instrument financier dérivé	-	322
Espèces	(21 258)	(17 219)
Passif net	41 581	52 710
Capitaux propres	263 529 \$	278 225 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2017, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

---

### 28. INFORMATION SECTORIELLE

Au début de l'exercice 2016, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, certaines activités du secteur télédiffusion et production, anciennement exercées par TVA Accès inc. (maintenant Mels Doublage inc.), ont été transférées au sein de différentes entités de la Société. Ainsi, les activités de production commerciale sont demeurées au sein du secteur télédiffusion et production, les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia ont été intégrées aux activités du secteur magazines alors que les activités de doublage sont incluses dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale et les divisions TVA Productions inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode, les sports et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales MELS Studios et Postproduction s.e.n.c. et Mels Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios et d'équipements, de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2017				
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	439 149	94 583	67 073	(11 098)	589 707
Achats de biens et services	287 535	66 830	30 137	(11 098)	373 404
Coûts liés au personnel	109 747	17 733	22 442	-	149 922
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	41 867	10 020	14 494	-	66 381
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					34 874
Charges financières					2 449
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres					6 390
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels <sup>2</sup>					42 405
<b>Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées</b>					<b>(19 737) \$</b>

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

<sup>2</sup> La dépréciation est attribuable au secteur magazines.

# GROUPE TVA INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

### 28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2016				
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	427 627 \$	115 829 \$	59 320 \$	(11 910) \$	590 866 \$
Achats de biens et services	290 855	78 678	26 726	(11 910)	384 349
Coûts liés au personnel	114 393	23 321	23 402	–	161 116
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	22 379	13 830	9 192	–	45 401
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					35 961
Charges financières					3 378
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres					5 940
Dépréciation de l'écart d'acquisition <sup>2</sup>					40 100
<b>Perte avant dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées</b>					<b>(39 978) \$</b>

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

<sup>2</sup> La dépréciation est attribuable au secteur magazines.

### 29. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 22 janvier 2018, la Société a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés essentiellement de mobiles et d'équipements de production, pour une somme de 2 750 000 \$. Les activités de location de mobiles et d'équipements de production de l'entreprise acquise seront intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.